

Publications Vivere inc.

Qu'est-ce que la fécondation in vitro ?

Pour commander :

Publications Vivere inc.

15, rue Principale Nord
Montcerf-Lytton (Québec)
Canada J0W 1N0

Sans frais : 1 866 445-9695

Courriel : isabelle.begin@sympatico.ca

La fécondation in vitro (FIV) est une technique de procréation artificielle selon laquelle un enfant est conçu dans une éprouvette puis injecté dans l'utérus d'une femme. Les risques de rejet sont grands pour les raisons suivantes :

1. L'enfant n'a pas bénéficié du contexte de procréation naturel selon lequel il passe trois jours dans la trompe de Fallope à faire un échange de molécules capital pour le bon déroulement de la grossesse (nutrition ; adaptation du système immunitaire de la femme) ;

2. Si l'enfant est issu de l'ovule d'une autre femme, l'enfant sera doublement perçu comme une menace par le système immunitaire de la femme (autrement, c'est seulement le patrimoine génétique du père qui est perçu comme une menace).

Ainsi, il faudra en moyenne quatre avortements avant qu'un enfant ne réussisse à s'implanter, si cela se réalise. Quatre pertes de vie humaine. Par ailleurs, chaque tentative coûte environ 10 000 \$ (x 4 = 40 000 \$). Une fois la grossesse implantée, il existe toujours des risques beaucoup plus élevés que la moyenne que survienne une fausse couche au cours de la grossesse.

Les études montrent que l'enfant ainsi conçu aura des risques

considérablement accrus de développer divers problèmes de santé au cours de sa vie. Quelques autres difficultés liées à la FIV :

* implantation de multiples enfants menant à d'autres avortements pour « limiter » le nombre d'enfants ou à des naissances multiples, lesquelles entraînent des bébés de faible poids et des naissances prématurées, sources de problèmes de santé graves ;

* hyperstimulation ovarienne chez la femme dans le but de produire un grand nombre d'ovules : très difficile pour le corps de la femme ;

* l'acte de procréation naturel entre l'homme et la femme comme acte d'amour, de son total de soi, est supplanté par une technique qui fait de l'enfant un objet, le résultat d'une technique, et non un sujet, le résultat d'un acte d'amour. L'enfant devient un dû et non plus un don. Ce faisant, toute la notion d'inconditionnalité de l'amour s'évanouit. L'enfant doit dès le départ répondre à nos attentes ;

* certains enfants (embryons) sont congelés puis dégelés. Plusieurs sont abandonnés, jetés ou utilisés pour fins de recherche (p. ex. cellules souches).

Ce sont là de malheureuses conséquences de la FIV. Pourquoi ne pas adopter un enfant à naître d'ici ? Voir www.adoptionviverecanada.com.